

PR 66 – LE TOUR DE LA TUILERIE

Départ : Parking du cimetière

Distance : 1,6 km

Temps ≈ 30 mn

Dénivelé cumulé : 13m D+

Pourcentage bitume : 56%

Niveau randonneur : très facile

VTT : très facile

Équestre : non

Sens : horaire

Balisage : PR66

Descriptif :

1-Depuis le parking, longer le cimetière, passer devant le portail et rejoindre la rue de la Tuilerie.

2-Prendre à droite dans ladite rue, traverser la rue du Pont du Diable(prudence), poursuivre en face par la rue des Chambons. Traverser des plantations de feuillus et de résineux, arriver à un pont de chemin de fer.

3-Avant le pont, virer à droite et passer entre la clôture du pré et le bois de résineux. Longer le pré, entrer dans le bois en vue du Bonson, le suivre en rive gauche jusqu'à atteindre la rue de la Chapelle.

Pour visiter la chapelle Notre Dame de Bonson à 200m, s'engager à gauche par la passerelle, puis de nouveau à gauche par la rue Bernard Rochette, la chapelle est au fond de l'impasse. Revenir par le même cheminement.

4-Tourner dans le chemin à droite, couper la rue du Pont du Diable, (**prudence**) s'engager par la rue de la Rivière pour revenir au parking.

À voir en chemin :

Croix de la rue de la Chapelle ; Corps de ferme à parement de briques ;

Chapelle Notre Dame de Bonson, ouverte toute l'année de 9h à 19h.

Cheminement en forêt et le long des rives du Bonson